

Accepté par les délégué-e-s du CSE le 11.07.2024 avec adaptations décidée en séance

Résolution du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE)

Maintien d'une information de qualité, diversifiée et indépendante à l'adresse de la Cinquième Suisse

Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE), organe suprême de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), SwissCommunity, se prononce fermement contre l'initiative populaire : « 200 francs, ça suffit ! » (initiative SSR).

En cas d'acceptation, cette initiative aurait des conséquences catastrophiques sur la qualité, la diversité et l'indépendance de l'information à destination des Suisses·ses de l'étranger.

Dans leur pays de résidence, les Suisses·ses de l'étranger disposent d'un accès limité aux informations politiques et sociales relatives à la Suisse. Il est donc crucial de pouvoir leur fournir des informations spécifiques et complètes afin qu'ils puissent exercer leurs droits politiques en connaissance de cause. Cette information doit se faire de manière neutre et objective.

C'est la raison pour laquelle l'OSE a pris position en ce sens lors de la révision partielle de l'Ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV). Pour rappel également, dans son Manifeste électoral 2023-2027, l'OSE a souligné l'importance de garantir une information indépendante de qualité à destination de la Cinquième Suisse. Le manifeste demande notamment que l'offre des médias à destination des Suisses·ses de l'étranger soit maintenue, voire même étendue, malgré les difficultés financières rencontrées par la Confédération.

À cet égard, la « Revue Suisse » et SWI swissinfo.ch constituent des outils essentiels dans cette mission d'information. La « Revue Suisse » est publiée par l'OSE sur mandat de la Confédération et envoyée six fois par an aux Suisses·ses inscrits auprès d'un consulat ou d'une ambassade suisse à l'étranger. Elle joue également le rôle de feuille officielle de la Confédération. SWI swissinfo.ch, pour sa part, est une unité de la SSR mandatée par la Confédération, qui fournit des informations en dix langues, exclusivement en ligne. Il s'agit donc d'un canal d'information crucial pour les Suisses·ses de l'étranger.

L'initiative « 200 francs, ça suffit ! » menace gravement la qualité de l'information. Une baisse des redevances des médias, quel qu'en soit le montant, aurait des effets négatifs sur la qualité et la diversité de l'information, tant en Suisse que pour nos compatriotes à l'étranger.

Par conséquent, le CSE appelle à rejeter l'initiative « 200 francs, ça suffit ! »